

**Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 5 novembre 2025, à 19 h, à la salle Katimavik de la PHD
(2700, avenue T.-D.-Bouchard, à Saint-Hyacinthe)**

Sont présent(e)s, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

Assomption
Au Cœur-des-Monts
Au Domaine-sur-le-Vert
Bois-Joli-Sacré-Cœur
Casavant
De la Croisée
De la Rocade
Douville
Fadette
Henri-Bachand
Larocque
Notre-Dame-de-la-Paix
Plein-Soleil
Polyvalente Hyacinthe-Delorme
Polyvalente Robert-Ouimet
Raymond
René-Saint-Pierre
Roméo-Forbes
Saint-André
Saint-Charles-Garnier
Saint-Damase
Saint-Hugues–Saint-Marcel
Saint-Joseph–Spénard
Saint-Sacrement
Sainte-Rosalie

Nom de la personne :

Ariane Aubé
Sandy Léonard
Stéphanie Cloutier
Charlotte Dickie
Andrée Déry
Joanie Leduc
Alexandre Turcotte
Hugo Brillon
Marie-Jo Loyer
Catherine Leblanc
Sophie Seyer
Isabelle Bonin-Lachance
Véronique Marcoux
Martin Fortin
Manon Gauthier
Amélie Cormier
Houcine Hamrouni
Ariane Lemaire
Caroline Dubois
Josiane Tétreault
Patrick Jodoin
Véronique Forcier
Jean-François Barsalou
Daphnée Séquéira-Pelletier
Vanessa Tiemani Youmbi

Est absent, monsieur :

Nom de l'école :

Comité consultatif EHDAA
Saint-Thomas-d'Aquin

Nom de la personne :

À venir
Joël Bélanger

Écoles n'ayant aucun représentant :

Nom de l'école :

Aux Quatre-Vents
Des Moissons
Des Passereaux

Lafontaine
La Présentation
Notre-Dame
Roger-LaBrèque
Sacré-Cœur (Acton Vale)
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Nazaire
Saint-Pierre

Est invitée, madame :

Marie France Bouchard, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Alexandre Turcotte constate le quorum à 19 h et ouvre la séance.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Alexandre Turcotte procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. Martin Fortin propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3.0 Parole au public

M. Daniel Malenfant est présent à titre de membre du public et représentant du conseil d'administration.

4.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2025

M^{me} Stéphanie Cloutier propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2025 tel que déposé.

5.0 Point présenté par le CSSSH

5.1. Calendriers scolaires 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029

M^{me} Marie France Bouchard débute sa présentation en affirmant que le cycle de 3 ans d'acceptation des calendriers a été fort apprécié par, non seulement les parents, mais également par le personnel enseignant ainsi que les services de garde. De cette façon, il est plus simple de prévoir les activités et horaires pour les mois et années à venir. Elle présentera les calendriers finaux à la prochaine rencontre du conseil d'administration, si le syndicat est favorable à la proposition.

Le comité de parents doit émettre un avis à ce propos avant le 3 décembre 2025. De ce fait, à la suite de la présentation de M^{me} Bouchard, les membres du comité ont discuté de la présentation

et ont émis leurs commentaires. M. Alexandre Turcotte rédigera l'avis et le remettra à M^{me} Bouchard dans le délai convenu.

6.0 Points d'information

6.1 Comité consultatif du transport scolaire

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière rencontre.

Plusieurs membres du comité de parents mentionnent des plaintes concernant le transport scolaire. M. Daniel Malenfant précise qu'il y a un responsable du traitement des plaintes au Centre de services scolaire pour traiter ces situations. Le représentant du comité consultatif du transport scolaire préparera un résumé de ces plaintes, lequel sera présenté lors de leur prochaine réunion.

6.2 Conseil d'administration

M. Daniel Malenfant résume les deux dernières réunions du conseil d'administration.

Une séance d'ajournement s'est déroulée le 29 octobre 2025 ayant pour but l'adoption du budget initial de l'année 2025-2026. Il mentionne que les frais administratifs du Centre de services représentent 4,4 %.

Lors de la rencontre ordinaire du 4 novembre 2025, les membres du conseil d'administration ont discuté du nombre de postes d'enseignants par école et autres aspects administratifs. Aussi, un sujet ayant suscité de nombreuses discussions au sein du comité de parents concerne les jeux à risque dans les cours d'école. Les membres du comité souhaitent que le Centre de services revoie ses barèmes relatifs à ces jeux.

6.3 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCEHDAA)

Une rencontre a eu lieu, mais aucun représentant n'était présent.

6.4 Comité culturel

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière réunion.

6.5 Comité des communications

Rien de particulier à signaler.

6.6 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La prochaine réunion de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) est prévue avoir lieu le 6 novembre 2025.

7.0 Cible en milieu scolaire

Certains parents ont reçu un retour de leur équipe-école. Il en ressort que la majorité des équipes-écoles ne ressentent pas de pression de la part du Centre de services scolaire relativement aux cibles imposées.

8.0 Organisme de participation des parents (OPP)

M^{me} Véronique Forcier explique aux membres le rôle de l'OPP au sein de l'école.

9.0 Suggestion d'un conférencier de la part du comité de parents 2025-2026

Afin d'effectuer le choix final du conférencier lors de la prochaine rencontre du comité de parents, les membres proposent de sonder les conseils d'établissement afin de connaître les sujets d'intérêt. Par ailleurs, le comité des communications réalisera un sondage sur Facebook pour prendre le pouls des intérêts des parents du Centre de services scolaire.

10.0 Varia

M^{me} Ariane Aubé demande qu'une présentation des budgets et des services complémentaires du Centre de services scolaire soit effectuée lors d'une prochaine rencontre du comité de parents.

11.0 Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 3 décembre 2025, à 19 h, à la salle Katimavik de la PHD.

12.0 Levée de la séance

M^{me} Andrée Déry propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 05.

Alexandre Turcotte
Président du comité de parents

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.